Envoyé en préfecture le 24/09/2025
Reçu en préfecture le 24/09/2025
Publié le 25/09/2025
ID : 064-216400382-20250918-2025_09_18_60-DE

COMMUNE D'ARCANGUES

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2025

Le Conseil Municipal s'est réuni le dix-huit septembre deux mille vingt-cinq à 18h30.
La séance est ouverte sous la Présidence de Monsieur Philippe ECHEVERRIA, Maire,

Etaient présents : M. ECHEVERRIA Philippe, M. MAISTERRENA Didier, Mme CURUTCHET Maitena, M. GARMENDIA Jean, M. VITIELLO Laurent, Mme HARAN Corinne, Mme CHARLANNE Sandrine, M. DARRIGOL Daniel, Mme FAVRE Nathalie, Mme DUCOURNAU Marcelle, M. PICOT Olivier, Mme JOST Sybille, M. FERRUS Stéphane, Mme BONNARDET Marlène, M. AIME Ramuntxo, Mme DACHARY Sylvie, M. GARIADOR Alain, Mme CAZAUX Marie-Christine, Mme THOMAS Nélize, Mme CABROL Laurence.

Secrétaire de séance :

Absents excusés :
M. GAROSI Rémy, ayant donné pouvoir à M. GARMENDIA Jean
Mme LAFFONTAS Céline, ayant donné pouvoir à M. ECHEVERRIA Philippe
M. GARRIGUE Jean-Michel, ayant donné pouvoir à Mme DUCOURNAU Marcelle

---

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 20
Nombre de membres ayant pris part au vote : 23

Date de la convocation : 12 septembre 2025
Date d'affichage : 12 septembre 2025
Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n°2025/60

Attribution de fonds de concours par la communauté d'agglomération du Pays Basque – autorisation de signature de la convention d'attribution

M. le Maire expose qu'une demande d'attribution d'un fonds de concours pour l'aménagement d'une voie verte reliant le centre bourg au quartier Mendibista et au stade a été formulée auprès de la communauté d'agglomération du Pays Basque au titre du forfait communal pour un montant de 73 734 euros pour une opération d'un montant évalué à 308 100€ HT.

Suite à l'accord de la CAPB, M. le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer la convention d'attribution de ce fonds de concours qui prévoit les modalités de paiement de celui-ci ainsi que l'engagement de la commune à communiquer sur la participation de la CAPB à la réalisation de cette opération.

Le Conseil municipal, après en avoir entendu les explications :

Envoyé en préfecture le 24/09/2025
Reçu en préfecture le 24/09/2025
Publié le 25/09/2025
ID : 064-216400382-20250918-2025_09_18_60-DE

AUTORISE M. le Maire à signer la convention d'attribution du fonds de concours d'un montant de 73 734 euros pour l'aménagement d'une voie verte reliant le centre bourg au quartier Mendibista et au stade,

AUTORISE M. le Maire à réaliser les opérations administratives et comptables correspondantes.

Adopté à l'unanimité.

Le Maire,

MAIRIE D'ARCANGUES (Pyrénées-Atlantiques)

M. ECHEVERRIA Philippe.

Le secrétaire de séance,

M. MAISTERRENA Didier